



Première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015

Vienne, 30.04 – 11.05.2012

Désarmement nucléaire

Déclaration de la Suisse

Ambassadeur Benno Laggner

Chef de la Délégation suisse

Monsieur le Président,

Depuis son entrée en vigueur il y a 42 ans de cela, le TNP a pour l'essentiel répondu aux attentes placées dans ce régime en ce qui concerne la prévention de la prolifération. Ceci contraste singulièrement avec les accomplissements dans le domaine du désarmement nucléaire, qui sont bien moins conséquents. Deux décennies après la fin de la guerre froide, la dissuasion nucléaire reste le principe sous-tendant les doctrines sécuritaires des Etats disposant de l'arme atomique. Des milliers d'armes nucléaires restent également prêtes à être engagées en l'espace de quelques minutes.

Durant une longue période, le pilier du désarmement nucléaire du TNP n'a pas bénéficié du niveau d'attention requis. Un changement s'est opéré en 2000 avec l'adoption de dispositions significatives en la matière. Malheureusement, celles-ci sont restées en grande partie lettre morte et n'ont pas été mises en œuvre.

Dans ce contexte, le Plan d'action adopté lors de la Conférence d'examen de 2010 revêt une importance particulière. Même si les engagements contractés dans le cadre de ce document restent modestes, celui-ci constitue un mécanisme nous permettant de nous attaquer au déficit caractérisant

le pilier désarmement du TNP. Il fait office d'étalon dans l'évaluation des avancées sur le chemin du désarmement nucléaire. Mais tout comme dans le cas des engagements pris précédemment, son succès dépendra en fin de compte de son niveau de mise en œuvre.

Monsieur le Président,

Si nous dressons le bilan des avancées réalisées dans la mise en œuvre du plan d'action depuis 2010, le résultat est mitigé dans le meilleur des cas. Ceci souligne le besoin d'agir de manière plus décisive et systématique dans la période restante jusqu'à la Conférence d'examen de 2015.

La mesure n° 4 a par exemple été en partie mise en œuvre avec l'entrée en vigueur du nouveau traité START en février 2011. Des négociations sur des mesures de suivi sont cependant maintenant nécessaires.

Concernant la mesure n° 5, laquelle est déterminante dans les efforts de réduction des arsenaux, guère de progrès sont à constater. Aucun signe n'indique que des négociations sur de nouvelles réductions du stock mondial d'armes nucléaires seront entamées dans un avenir proche. Au contraire, un Etat doté semble être en train d'accroître son arsenal nucléaire et tous les Etats dotés procèdent à la modernisation de leurs forces nucléaires. De plus, aucune disposition n'a été prise pour traiter des armes nucléaires non-déployées ou des armes non-stratégiques. Celles-ci ne font toujours pas l'objet d'un accord international. De ce fait, nous espérons que l'OTAN sera à même d'ouvrir la voie à des avancées futures lors de son prochain Sommet.

Nous restons également préoccupés par l'absence de progrès quant à la réduction du rôle des armes nucléaires dans les doctrines de sécurité. Il serait tout particulièrement nécessaire de réduire le niveau de disponibilité opérationnelle des armes nucléaires. La Suisse garde l'espoir que les Etats dotés seront à même de prendre des mesures afin d'allonger de manière significative le processus de prise de décision relatif à l'engagement de toute arme nucléaire.

Les avancées sont également inexistantes en ce qui concerne l'interdiction de la production de matières fissiles pour des armes nucléaires, soit dans la réalisation de la mesure n° 15. Cet état de fait est notamment dû aux blocages perdurant à la CD, lesquels affectent également la réalisation de la mesure n° 6 sur le désarmement nucléaire ou de la mesure n° 7 sur les garanties négatives de sécurité. Si l'impasse à la CD ne peut être surmontée, il conviendra d'approfondir les options d'une revitalisation de la machinerie de désarmement comme le demande la résolution 66/66 de l'AGNU.

Certains progrès ont été réalisés dans la consolidation des zones exemptes d'armes nucléaires existantes. Nous encourageons les Etats dotés à poursuivre leurs efforts en vue de permettre une prompt ratification des protocoles liés à ces zones. Nous les invitons également à réexaminer les réserves qu'ils ont formulées dans le cadre de ces garanties négatives de sécurité.

En ce qui concerne la mesure n° 10 et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), nous saluons la ratification de cet instrument plus tôt cette année par l'Indonésie et le Guatemala.

Cependant, ce pas n'a toujours pas été franchi par huit des Etats apparaissant à l'Annexe II de ce traité, y compris par deux Etats dotés. Dans ce contexte, nous prenons note du rapport récemment publié par la *US National Academy of Science* et des éléments concluants dont il fait état pour une prompt ratification du TICE. Ce rapport confirme notamment que le respect du TICE est effectivement vérifiable et que la sûreté et la fiabilité des ogives peuvent être garanties sans recourir à de nouveaux tests.

Le plan d'action contient plusieurs mesures sur la promotion de la transparence dans le désarmement nucléaire et indique clairement que la soumission de rapports est vue par les Etats parties comme un engagement d'importance. Divers efforts, y compris des efforts conjoints des Etats dotés, sont en cours. Nous escomptons des avancées significatives, notamment en raison du fait que la transparence est nécessaire à l'évaluation globale de la mise en œuvre du plan d'action.

Monsieur le Président,

Des efforts plus prononcés seront nécessaires pour que les diverses mesures du plan d'action soient réalisées d'ici à 2015. Cette responsabilité incombe principalement aux Etats dotés. Mais tous les Etats parties ont un rôle à jouer. Cela s'applique en particulier aux actions nécessaires en vue de surmonter l'impasse affectant la machinerie multilatérale du désarmement.

Le présent cycle d'examen fournit également l'occasion d'aborder de manière plus approfondie certains des principes clés du Document final de 2010. Dans celui-ci, les Etats parties au TNP se sont déclarées *vivement préoccupés par les conséquences catastrophiques sur le plan humanitaire qu'aurait l'emploi d'armes nucléaires* et ont réaffirmé *la nécessité pour tous les Etats de respecter en tout temps le droit international applicable, y compris le droit international humanitaire*. Cette disposition place la dimension humanitaire au cœur du désarmement nucléaire. Nous estimons que cette nouvelle dimension devrait recevoir toute l'attention requise. Les implications de cet engagement et la manière de garantir sa réalisation devraient être examinées plus avant lors du présent cycle d'examen. Dans cette optique, la Suisse, en compagnie de la Norvège, tiendra un *side-event* le 7 mai sur l'impact qu'un échange nucléaire limité aurait sur la sécurité alimentaire.

Je vous remercie de votre attention.

Mr. Chairman,

Since its entry into force 42 years ago, the NPT has in large part delivered what was expected from this regime in terms of non-proliferation. In sharp contrast, its achievements regarding nuclear disarmament are far less comforting. Two decades after the end of the Cold War, nuclear deterrence remains the underlying principle of security doctrines and thousands of nuclear weapons are still ready for launch within minutes.

For a very long period, the disarmament pillar of the NPT did not receive the level of attention it requires. This changed in 2000 with the adoption of significant provisions regarding nuclear disarmament. Unfortunately, these were in large part ignored and not implemented.

In this context, the Action Plan adopted at the 2010 Review Conference is of particular importance. Even if undertakings agreed upon remain modest, it provides us with a tool to start addressing the deficit of the NPT's disarmament pillar. It is a baseline to assess progress made towards nuclear disarmament. But, as with previous NPT commitments, its ultimate success will depend on the degree of implementation.

Mr. Chairman,

If we take stock of progress made since 2010, the result is mixed at best, underlining the need for more dedicated and systematic action in the remaining time until the 2015 Review Conference.

Action 4 for instance has been partly fulfilled with the entry into force in February 2011 of the New START treaty. But follow-on negotiations are now required.

Concerning Action 5, which is central to reduction efforts, we can hardly see any progress. There are no signs that further reductions in the *global* stockpile of nuclear weapons will be negotiated any time soon. On the contrary, one nuclear-weapon State seems to be in the process of increasing its nuclear arsenal and all nuclear-weapon States are in the process of modernizing their nuclear forces. In addition, no steps have been taken to deal with both non-deployed and non-strategic nuclear weapons which are still not addressed by any international agreement. In this regard, we hope that NATO will not miss the opportunity to open a door for future progress at its forthcoming Summit.

We remain also concerned that there is no progress on the reduction of the role of nuclear weapons in security doctrines. It would be particularly important to lower the operational status of nuclear weapons. Switzerland remains hopeful that NWS will be in a position to take steps to significantly lengthen the decision-making process for the launch of any nuclear weapon.

Progress is also non-existent with regard to banning the production of fissile material for nuclear weapons, which relates to Action 15. This is due to the continuing stalemate at the CD which also affects the implementation of Actions 6 on nuclear disarmament and 7 on negative security assurances. If the impasse at the CD cannot be overcome, options must be explored for revitalizing the disarmament machinery, as called for by UNGA resolution 66/66.

Some progress was made regarding the consolidation of existing nuclear-weapon- free zones. We encourage the NWS to continue their efforts to ensure swift ratification of the protocols to these zones. We also call upon them to review their reservations related to negative security assurances in this context.

Concerning Action 10 and the Comprehensive Test Ban Treaty (CTBT), we welcome the recent ratifications this year by Indonesia and Guatemala. However this step has still not been taken by eight states listed in Annex II to the Treaty, including two nuclear-weapon States. In this context, we take note of the compelling case for prompt ratification made by the report recently released by the US National Academy of Science, which confirms among other things that compliance with the CTBT is effectively verifiable and that warheads can be maintained without further testing.

The Action Plan contains several measures on the promotion of transparency in nuclear disarmament and makes it clear that reporting is seen by the NPT community as a key commitment. Various efforts, including joint efforts by the NWS, are under way and we expect significant progress not least because transparency is necessary to assess the overall implementation of the Action Plan.

Mr. Chairman,

Des efforts plus prononcés seront nécessaires pour que les diverses mesures du plan d'action soient réalisées d'ici à 2015. Cette responsabilité incombe principalement aux Etats dotés. Mais tous les Etats parties ont un rôle à jouer. Cela s'applique en particulier aux actions nécessaires en vue de surmonter l'impasse affectant la machinerie multilatérale du désarmement.

Greater efforts are necessary if the various measures of the action plan are to be fulfilled by 2015. Nuclear-weapon States bear special responsibility in this respect. But all States parties have their part to play. This applies especially to addressing the impasse affecting the multilateral disarmament machinery.

This review cycle also provides us with the opportunity to further address key principles of the 2010 Outcome Document. In this document, NPT States parties voiced *their deep concern at the catastrophic humanitarian consequences of any use of nuclear weapons* and reaffirmed *the need for all States at all times to comply with applicable international law, including international humanitarian law*. This brings the humanitarian aspect to the heart of nuclear disarmament and we believe that due attention should be given to this new dimension. Its implications and the ways to secure the implementation of this commitment should be further explored during the present review process. With this aim in mind, Switzerland, together with Norway, will hold a side-event on 7 May on the impact that a limited nuclear exchange would have on food security.

I thank you for your attention.